**37ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(18-29 janvier 2021)**

**Oman**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le jeudi 21 janvier 2021 (après-midi)

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation d’Oman pour la présentation de son rapport.

La France appelle au plein respect des droits de l’Homme en Oman, et invite les autorités à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1- Ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et son deuxième Protocole facultatif, visant à abolir la peine de mort et ratifier le Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale ;

2- Instaurer un moratoire sur la peine de mort en vue de parvenir à son abolition ;

3- Garantir la liberté d’expression, d’association et de réunion et mettre fin aux détentions des personnes pour avoir exercé la liberté d’opinion et d’expression ;

4- Garantir l’indépendance du pouvoir judiciaire ;

5- Promouvoir et protéger les droits des femmes et des filles, notamment en interdisant de manière effective les violences domestiques et en éliminant les mutilations génitales féminines ;

6- Dépénaliser l’homosexualité et garantir la protection des personnes LGBTI contre toute forme de harcèlement et contre les détentions arbitraires.

Je vous remercie./.